

LETTRÉ DE PARIS

(Suite)

Combien de fois j'avais désiré visiter l'abbaye de Saint-Denis...

J'ai pu satisfaire ce pieux désir, ce qui est chose fort facile. Saint-Denis n'est qu'à sept kilomètres de Paris...

En moins de 20 minutes je touchais à Saint-Denis, ville de 49,000 habitants et qui n'a guère d'autre intérêt que sa fameuse église.

La gare, une diligence nous conduisit à l'abbaye moyennant deux sous; c'est dans les dix minutes. Après une course d'une dizaine de minutes, on nous dépose en face de l'abbaye...

Nous nous trouvons, en effet, en présence non-seulement de l'un des plus beaux, mais des plus vieux monuments de France. La basilique s'élève sur l'emplacement d'une chapelle, bâtie vers l'an 275...

L'intérieur est très-imposant. Il comprend trois nefs d'une grande élégance, aux sveltes piliers. Les vitraux sont modernes. C'est dans le chœur que se trouvent les mausolées élevés aux premiers rois de France...

Vous, jadis instruments du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toutes espèces, montrez-vous enfin patriotes; levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la Monnaie; et puissions-nous, par votre secours, avoir dans cette vie le bonheur que vous nous promettiez pour une autre.

Nous apportons, citoyens législateurs, toutes les fournitures dorées qui existaient à Franciade; comme il se trouve des objets désignés par la commission des monuments comme précieux pour les arts, nous en avons remplis six chariots; vous indiquerez un dépôt provisoire, où la commission des monuments puisse en faire un triage.

On ne pouvait mieux faire escorter les bienheureux que par le maire de notre commune, qui, le premier de tous les prêtres du district, a sacrifié à la philosophie les erreurs sacerdotales, en se dépressant et en se mariant, et par les deux cavaliers Jacobins armés et équipés par notre société républicaine, que nous vous avions annoncés dans notre adresse du 30 vendémiaire, et que nous vous présentons en ce moment.

Je prie, au nom de tous les citoyens de la ville de Franciade, de ne reconnaître d'autre culte que la liberté et l'égalité.

C'est Louis XVIII qui fit retirer, en 1817, les cendres de ses aïeux des fosses communes, pour les replacer dans la crypte. Il fut lui-même le dernier roi de France inhumé à Saint-Denis.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield, 3 juin

vidé. L'empereur finit par là où il avait commencé, l'exil. En attendant qu'on l'en ramène, comme son oncle, il dort dans une petite chapelle, à côté de la modeste église de Chiselhurst, que je visitai dans l'automne de 1873.

La sacristie est décorée de dix grands tableaux, représentant des scènes de l'histoire de l'abbaye. Quant au trésor, il est loin de valoir celui de Notre-Dame.

Les vrais amis sont toujours là. Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jones de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix.

200 lbs; de bon beurre a été distribué à vendre chez N. A. Savard.

Le Théâtre Royal est de plus en plus populaire. Avant hier soir, il y avait salle comble, et au premier rang de l'auditoire on remarquait sir Frederick et Lady Middleton.

Le conseil du comité de Nepean s'est assemblé aujourd'hui. On ne s'y est occupé que d'affaires de routine.

M. P. Caron, de cette ville, actuellement en visite chez l'un de ses parents à Montréal, a été atteint de la variole hier et logé à l'hôpital des variolés.

Il est question parmi les franc-tireurs d'Ottawa d'envoyer des délégués à Toronto, pour prendre part à la réception qui sera faite au Lieut.-Col. Otter à la fin de cette semaine.

Ce soir, au Patinnoir Royal, il y aura course pour le titre de champion entre McPherson, de Cornwall, et Billy Atkinson, d'Ottawa.

M. Howard, l'actif et entreprenant gérant de la troupe Gilmour, vient de faire imprimer aux ateliers du Canada un plan des loges et du parterre de la salle du Théâtre Royal.

Les élections du club Frontenac auront lieu le premier lundi de novembre prochain, et non en décembre comme cela s'est fait les années passées.

Huites monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huites qui ont été reçues.

La partie de polo d'hier soir au Patinnoir Royal, entre le club de Brockville et les "Royaux" d'Ottawa, a été fort intéressante.

Grand banquet à la salle Ste Anne jeudi prochain, 29 courant, sous le patronage et au bénéfice de la musique de Ste Anne.

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS.

Le département de Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

La propriété Skead, l'une des plus belles et meilleures fermes du chemin de Montréal, vient d'être achetée par M. Robert Cummings, préfet de Gloucester.

CARNAVAL. — Le premier carnaval costume offert au public d'Ottawa aura lieu au Patinnoir Royal mercredi soir, le 4 novembre prochain.

Les Dragons de la Princesse Louise se livreront à une série d'évolutions et de jeux militaires au carré Cartier, samedi, vers trois heures et demie p.m.

Les vrais amis sont toujours là. Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jones de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix.

200 lbs; de bon beurre a été distribué à vendre chez N. A. Savard.

Le Théâtre Royal est de plus en plus populaire. Avant hier soir, il y avait salle comble, et au premier rang de l'auditoire on remarquait sir Frederick et Lady Middleton.

Le conseil du comité de Nepean s'est assemblé aujourd'hui. On ne s'y est occupé que d'affaires de routine.

M. P. Caron, de cette ville, actuellement en visite chez l'un de ses parents à Montréal, a été atteint de la variole hier et logé à l'hôpital des variolés.

Il est question parmi les franc-tireurs d'Ottawa d'envoyer des délégués à Toronto, pour prendre part à la réception qui sera faite au Lieut.-Col. Otter à la fin de cette semaine.

Ce soir, au Patinnoir Royal, il y aura course pour le titre de champion entre McPherson, de Cornwall, et Billy Atkinson, d'Ottawa.

M. Howard, l'actif et entreprenant gérant de la troupe Gilmour, vient de faire imprimer aux ateliers du Canada un plan des loges et du parterre de la salle du Théâtre Royal.

Les élections du club Frontenac auront lieu le premier lundi de novembre prochain, et non en décembre comme cela s'est fait les années passées.

Huites monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huites qui ont été reçues.

La partie de polo d'hier soir au Patinnoir Royal, entre le club de Brockville et les "Royaux" d'Ottawa, a été fort intéressante.

Grand banquet à la salle Ste Anne jeudi prochain, 29 courant, sous le patronage et au bénéfice de la musique de Ste Anne.

Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS.

Le département de Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

AVIS PUBLIC

LES Médecins dont les noms suivent, nommés vaccinateurs publics par le Conseil Municipal, seront tous les jours, (le dimanche excepté), à leur bureau respectif, de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de cet office.

Pour la section Ouest de la ville: M. Le Dr Small, 538, rue Wellington; Dr S. Wright, 81, rue Queen; Dr A. Trudel, 380, rue Slater.

Pour la section Est: M. Le Dr Voligny, 122, rue Clarence; Dr Powell, 199, rue Rideau; Dr Hunter, 144, rue York.

La clause 8ème des derniers règlements mis en force par le Bureau de Santé Provincial, ayant rapport à la vaccination compulsive, est ci-dessous publiée pour le renseignement du public et sa direction.

8e—Dans toute municipalité où la pécote existe, les mesures contenues au Chapitre 194 des Statuts révisés de la Province d'Ontario, seront prises par le Bureau de Santé Local, afin de mettre en force la vaccination compulsive.

Quand le Conseil d'une municipalité négligera de prendre ces mesures, ou que le dit Conseil ne sera pas autorisé par le dit acte de prendre de telles mesures, toute personne qui dans ces municipalités n'aurait pas été vaccinée avec succès durant le cours des sept dernières années, ou qui n'aurait pas un certificat de médecin, de son insusceptibilité à la vaccine après essai fait durant le cours des sept dernières années, sera passible d'une amende de 50 cents.

8a—Dans toute municipalité où la pécote existe, les mesures contenues au Chapitre 194 des Statuts révisés de la Province d'Ontario, seront prises par le Bureau de Santé Local, afin de mettre en force la vaccination compulsive.

Quand le Conseil d'une municipalité négligera de prendre ces mesures, ou que le dit Conseil ne sera pas autorisé par le dit acte de prendre de telles mesures, toute personne qui dans ces municipalités n'aurait pas été vaccinée avec succès durant le cours des sept dernières années, ou qui n'aurait pas un certificat de médecin, de son insusceptibilité à la vaccine après essai fait durant le cours des sept dernières années, sera passible d'une amende de 50 cents.

8b—Dans toute municipalité où la pécote existe, les mesures contenues au Chapitre 194 des Statuts révisés de la Province d'Ontario, seront prises par le Bureau de Santé Local, afin de mettre en force la vaccination compulsive.

Quand le Conseil d'une municipalité négligera de prendre ces mesures, ou que le dit Conseil ne sera pas autorisé par le dit acte de prendre de telles mesures, toute personne qui dans ces municipalités n'aurait pas été vaccinée avec succès durant le cours des sept dernières années, ou qui n'aurait pas un certificat de médecin, de son insusceptibilité à la vaccine après essai fait durant le cours des sept dernières années, sera passible d'une amende de 50 cents.

Par ordre du BUREAU DE SANTÉ, Ottawa.

COUTURIÈRE En Robes

Je viens de m'assurer les services d'une couturière en robes et d'une modiste de première classe. Mademoiselle EGAN est trop avantageusement connue pour qu'il soit besoin de louer ici son habileté.

A Bon Marche Je vends à moitié prix les lignes d'étoffes à robes que j'ai achetées du fond de banqueroute de la maison Grison & Cie.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON.

CHARBON LE CHARBON LACKAWANNA,

DE PREMIER CHOIX Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie 86 RUE SPARKS.

SOUSSIONS AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, etc.) portant la suscription "Sousmission pour Sacs de Malle" seront reçues par le Maître Général des Postes, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion.

Les Echantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux Bureaux de Poste à Halifax, N. E., St-Jean N. B., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes à Ottawa.

Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'au matériel et à la confection, être semblables aux échantillons, et être dérivés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa.

Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, contiendra pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employé soient à l'usage de la Poste.

Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par la formule de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, promettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat.

On pourra se procurer des formulaires imprimés, de soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. WILLIAM WHITE, Secrétaire.

Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU —

Par année.....

Pour six mois.....

Pour quatre m.....

Editeur.....

Pour l'année.....

Paye.....

LOUIS L.....

LE.....

Ottawa e.....

LA.....

Le Cons.....

vient de.....

Riel, dema.....

mis d'en a.....

mort pron.....

gina et ma.....

Banc de la.....

décision c.....

naux de pr.....

diction dra.....

trahison, c.....

ces un ju.....

suffisant.....

phées ce.....

légales p.....

a été rend.....

Il ne rest.....

aux amis d.....

que celui.....

commission.....

soit nomm.....

tudier l'ét.....

et de faire.....

cette nouve.....

nion publi.....

est d'clar.....

prévoir, la.....

contre lui.....

va être p.....

perpétuel.....

Cette der.....

rément la.....

qui sauve.....

térêt comm.....

justice ni.....

LA.....

La colo.....

son chemi.....

l'heure qu.....

lante, elle.....

jour quelq.....

émigrés au.....

Voici, à.....

homme do.....

nous vou.....

l'actif et.....

pagnie du.....

On espè.....

récentment.....

la colonis.....

printemps.....

accen.....

qu'il se.....

Etats-Unis.....

nombre de.....

les Canadi.....

de deman.....

bureaux d.....

réal des.....

terres du.....

Quest.

Il s'étie.....

sition de.....

nombre de.....

du Vermon.....

On organ.....

ton, le Can.....

colons Can.....

Etats U.....

Et quelq.....

après avo.....

dernier a.....

nombre de.....

la provinc.....

se choisir.....

triangula.....

lacs Nipiss.....

miscamg.....

Lundi de.....

chement de.....

de Terrebo.....

le lac Nipi.....

Un fait.....

d'être ment.....

ABO

Par année.....

Pour six mois.....

Pour quatre m.....

Editeur.....

Pour l'année.....

Paye.....

LOUIS L.....

LE.....

Ottawa e.....

LA.....

Le Cons.....

vient de.....

Riel, dema.....

mis d'en a.....

mort pron.....

gina et ma.....

Banc de la.....

décision c.....

naux de pr.....

diction dra.....

trahison, c.....

ces un ju.....

suffisant.....

phées ce.....

légales p.....

a été rend.....

Il ne rest.....

aux amis d.....

que celui.....

commission.....

soit nomm.....

tudier l'ét.....

et de faire.....

cette nouve.....

nion publi.....

est d'clar.....

prévoir, la.....

contre lui.....

va être p.....

perpétuel.....

Cette der.....

rément la.....

qui sauve.....

térêt comm.....

justice ni.....

LA.....

La colo.....

son chemi.....

l'heure qu.....

lante, elle.....

jour quelq.....

émigrés au.....

Voici, à.....

homme do.....

nous vou.....

l'actif et.....

pagnie du.....

On espè.....

récentment.....

la colonis.....

printemps.....

accen.....

qu'il se.....

Etats-Unis.....

nombre de.....

les Canadi.....

de deman.....

bureaux d.....

réal des.....

terres du.....

Quest.

Il s'ét